



Comparaison des produits	Financement	Leasing
Emprunteur	particuliers	particuliers, indépendants, entreprises
Propriétaire	client	banque
Inscription du code 178 nécessaire	non	oui
Versement	au garage	au garage
Durée	de 6 à 72 mois	de 12 à 60 mois max. (+ 1 mois)
Montant du financement net	jusqu'à CHF 30'000.-	jusqu'à CHF 60'000.-
Financement des options	oui	oui, sont des accessoires les éléments montés définitivement
Apport / 1 ^{er} versement important	pas obligatoire, mais possible sans limitation	jusqu'à max. 50% du prix de vente net, accessoires compris
Valeur de reprise	non	oui, TVA incluse
Obligation de reprise du concessionnaire	non	oui
Kilométrage limité	non	oui
Intérêts de la dette donnant droit à déduction fiscale	possibles	non
Casco complète obligatoire	non, mais recommandée	oui, dès CHF 8'000.- de montant du financement net
Assurance mensualités pour les particuliers possible	oui	oui

Votre team moto vous conseille volontiers du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 17 h 30
Tél. 0844 844 515

Des informations détaillées sont disponibles en tout temps dans la rubrique Partner Login sur: cembra.ch/fr/partenaires
 User ID: numéro de partenaire ou de vendeur à 10 chiffres (p. ex. 3272577000)
 mot de passe: Partner+1

Financement

- Durée de financement de 6 à 84 mois pour un montant de financement de max. CHF 30'000.-.
- Les particuliers ont la possibilité de déduire les intérêts de la dette de leurs impôts.
- Le solde restant peut être remboursé à tout moment.
- Couverture du solde de la dette en cas de décès jusqu'à max. CHF 30'000.-.
- Possible également pour les accessoires, le tuning et les réparations.

Leasing: motos/scooters neufs et d'occasion

- Il s'agit exclusivement de contrats individuels d'une durée minimale de 12 mois et maximale de 60 (+ 1) mois avec versement au concessionnaire.
- La valeur de reprise des motos/scooters d'une cylindrée inférieure à 125 cm³ est de 10% (prix catalogue, accessoires compris, montés).
- La valeur de reprise des motos/scooters d'une cylindrée à partir de 125 cm³ est fixée conformément au tableau des valeurs résiduelles ci-dessous; pour les véhicules de moins de CHF 10'000.-, la valeur résiduelle est d'au moins 10% et d'au moins CHF 1'000.- à partir de CHF 10'000.-.
- Sont considérés comme d'occasion les motos/scooters ayant été immatriculés au moins 3 mois ou ayant un kilométrage supérieur à 1'000 km. À l'échéance du contrat de leasing, la durée de 84 mois et le kilométrage total de 84 000 km ne devraient pas être dépassés.

Exemple de calcul

La prime d'assurance mensuelle est de 5,97% de la mensualité et est intégrée dans la mensualité totale.

Montant du crédit ou du leasing:	CHF	30'000.-
Mensualité:	CHF	500.-
Prime d'assurance:	CHF	29.85
Mensualité totale:	CHF	529.85

Contact en cas de sinistre

AXA Assurances SA
Credit & Lifestyle Protection
General-Guisan-Strasse 40
8400 Winterthur
Téléphone 0848 000 398
Fax 0848 000 425
<http://clp.partners.axa.ch>
clp.ch.service@partners.axa

Contact pour obtenir des conseils

Cembra Money Bank SA
Bändliweg 20
8048 Zurich
Téléphone 0800 800 040
www.cembra.ch

Tableau des valeurs résiduelles pour un leasing motos/scooters à partir de 125 cm³

Total km	≤ 13 mois	≤ 25 mois	≤ 37 mois	≤ 49 mois	≤ 61 mois	≤ 72 mois	≤ 84 mois
≤ 4'000	70%	64%	56%	49%	43%	35%	28%
≤ 8'000	68%	62%	54%	47%	42%	34%	27%
≤ 12'000	65%	60%	52%	46%	41%	33%	26%
≤ 16'000	62%	58%	51%	45%	40%	32%	25%
≤ 20'000	60%	56%	50%	44%	39%	31%	24%
≤ 24'000	58%	55%	49%	43%	38%	30%	23%
≤ 28'000		53%	48%	42%	37%	29%	22%
≤ 32'000		51%	47%	41%	36%	28%	21%
≤ 36'000			45%	40%	35%	27%	20%
≤ 40'000			43%	38%	30%	25%	18%
≤ 44'000			41%	36%	28%	24%	18%
≤ 48'000				35%	27%	23%	16%
≤ 52'000					25%	22%	16%
≤ 56'000					23%	21%	14%
≤ 60'000					20%	18%	14%
≤ 64'000						18%	12%
≤ 68'000						16%	12%
≤ 72'000						14%	10%
≤ 76'000							10%
≤ 80'000							10%
≤ 84'000							10%

Assurance mensualités facultative - vue d'ensemble des prestations

Conditions d'affiliation	Couverture d'assurance	Prestations	Versement des prestations	Durée des prestations
Être domicilié en Suisse ou en Principauté de Liechtenstein Avoir souscrit un crédit/leasing d'au moins 12 mois auprès de Cembra Money Bank SA Être âgé de 18 ans au moins à la souscription et de 65 ans au plus à l'échéance du contrat Exercer une activité fixe rémunérée 18 h par semaine min., avec un contrat de travail non résilié à durée indéterminée, et ne pas avoir connaissance d'un prochain licenciement Ne pas avoir connaissance d'une maladie déclarée ou d'un accident	Chômage involontaire	Prise en charge des obligations jusqu'à concurrence de CHF 2'500.- par mois	Versement d'une indemnité journalière à hauteur de 2/30 de la mensualité après un délai d'attente de 60 jours	Max. 9 mensualités par sinistre et max. 27 mensualités pendant toute la durée du contrat
	Incapacité de travail totale pour cause de maladie ou d'accident			
	Incapacité de gain totale	Prise en charge du solde de la dette ou des mensualités restantes (valeur résiduelle exclue) jusqu'à concurrence de CHF 65'000.-	Prise en charge du solde de la dette après un délai d'attente de 60 jours	

Avantages

- Sécurité financière
- Compensation pour perte de salaire en cas d'événements imprévus
- Paiement en complément des prestations de l'assurance maladie, de l'employeur et d'autres polices d'assurance
- La même prime, indépendamment de l'âge et de la profession
- Droit de rétractation de 30 jours

Principales exclusions

- Chômage volontaire
- Infirmités connues avant la conclusion du contrat et ayant entraîné l'incapacité de travail ou l'incapacité de gain
- Incapacité de travail suite à un abus d'alcool ou de drogues
- Incapacité de travail suite à une grossesse
- Rapports de travail à durée déterminée